

Sommaire

[Données météo P2](#)

[Maïs](#) [P2/P6](#)

	Indicateur de risque	L'essentiel
Maïs : Les semis compris entre mi-avril et mi-mai sont entre 8 et 10 feuilles. Les semis entre fin mai et début juin sont entre 2 et 6 feuilles.		
Sésamie		Premières et rares captures dans le Morbihan.
Pyrale		Les pièges sont en cours d'installation.
Ravageur du début de cycle		Dégâts d'oscinie, géomyze, taupin et vers gris. Bien les différencier.
Désherbage mécanique		Les techniques de désherbage mécanique présentent une alternative ou un complément crédible aux herbicides.

Légende :



Risque global très faible



Risque global très fort



Prophylaxie



Biocontrôle



Résistance

LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU BIODIVERSITE: Les notes nationales du moment sur la biodiversité.



A SURVEILLER : Les organismes nuisibles de quarantaine à surveiller.

Ces organismes ne sont pas encore présents en France, ils font cependant l'objet d'une surveillance importante à l'échelle nationale.

En cas d'une suspicion, merci de me contacter :

damien.leclercq@fredon-bretagne.com ou au 07.63.57.60.84

Le scarabée japonais
(*Popillia japonica*)



[fiche d'identification-cliquez ici](#)

Flétrissement bactérien du maïs
(*Pantoea stewartii*)



[fiche d'identification-cliquez ici](#)

Dégâts faune sauvage sur maïs

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir à chaque fois le formulaire de déclaration en ligne ([formulaire : cliquez-ici](#)) ou via une application mobile disponible sur android et apple : [cliquez-ici pour savoir comment les télécharger](#). Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ».

Données météo

[Retour](#)
[sommaire](#)



Stations météo		Températures moyennes en °C mai (Normales)	Températures moyennes en °C 1-3 Juin (Normales)	Précipitations Cumul en mm mai (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-3 Juin (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	15.4 (14.3)	16 (17.3)	26.8 (58.2)	3.6 (50.9)
	Miniac-Morvan	15 (14.3)	15.4 (17.3)	12.4 (58.2)	6 (50.9)
	Langon	15.9 (14.3)	15.6 (17.3)	35.4 (58.2)	2.2 (50.9)
Finistère	Brest	13.8 (12.8)	13.9 (15.5)	85.9 (74.6)	5 (64.6)
	Landivisiau	13.5 (12.8)	13.8 (15.5)	56.2 (74.6)	7.6 (64.6)
	Quimper	14.8 (12.8)	13.8 (15.5)	98.3 (74.6)	5.2 (64.6)
Morbihan	St-Avé	15.8 (13.7)	15.3 (16.4)	22.4 (66)	2.4 (52)
	Pontivy	15.3 (13.7)	15.6 (16.4)	38.6 (66)	3.8 (52)
	Taupont	15.8 (13.7)	16.4 (16.4)	20.4 (66)	4.8 (52)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	13.9 (12.5)	14.2 (15.5)	29.8 (56.2)	5.9 (50.7)
	Louargat	13.7 (12.5)	13.4 (15.5)	28.4 (56.2)	7.6 (50.7)
	St Glen	14.1 (12.5)	15.2 (15.5)	28.8 (56.2)	12.4 (50.7)

Données météo, du 1^{er} mai au 3 juin 2025: source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

Maïs

La sésamie du maïs (*Sesamia nonagriodes*)

- **Observations issues des parcelles du réseau**

Quelques captures ont été faites dans le Morbihan dans des parcelles près des communes de Serent (1 sésamie) et d'Elven (1 sésamie).

- **Informations sur le ravageur**



La sésamie adulte, mesure environ 20 mm les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 3-4 jusqu'à 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par un dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives et d'une grosse perforation à la base de la tige

Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis.

[Fiche accident sésamie du maïs. \(Textes et photos. Source Arvalis\).](#)





La pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)

- **Observations issues des parcelles du réseau**

Aucune capture n'a été recensé pour le moment.

- **Gestion du risque**



Des méthodes de luttés alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs, il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des oeufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les oeufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

- **Informations sur le ravageur**



La pyrale adulte, mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par des perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil") et de la sciure à l'aisselle des feuilles (là où la larve pénètre).

Plus de détails sur le ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis.

[Fiche accident pyrale du maïs. \(Textes et photos. Source Arvalis\).](#)





Les ravageurs de début de cycle

Des dégâts de géomyze commencent à être recensés. A ne pas confondre avec les autres ravageurs de début de cycle.



Ravageur	Géomyze	Taupin	Oscinie	Vers gris
Symptômes	-Flétrissement de la feuille centrale.  -Epaississement du collet - poireautage. 	-Flétrissement de la feuille centrale.  -Présence d'un trou à la base du collet 	-Feuilles cornet soudées en « anse de panier ».  - Des décolorations jaunes longitudinales. 	-Petits trous sur les 1 ^{ères} feuilles de la plantule.  -Flétrissement généralisé. 
	Plus de détails dans sa fiche accident du maïs : géomyze du maïs cliquez-ici	Plus de détails dans sa fiche accident du maïs : taupin sur maïs cliquez-ici	Plus de détails dans sa fiche accident du maïs : oscinie du maïs cliquez-ici	Plus de détails dans sa fiche accident du maïs : vers gris du maïs cliquez-ici

Source des photos et du texte : Arvalis



Désherbage mécanique du maïs

Les techniques de désherbage mécanique présentent une alternative ou un complément crédible aux herbicides. **Les résultats bretons montrent que le désherbage mécanique est notamment efficace en rotations longues.**

Recommandations d'utilisation des outils mécaniques en culture.

Le type d'adventice conditionne l'efficacité : Efficace sur les dicotylédones annuelles et les graminées annuelles (sauf herse et houe rotative où l'efficacité est moyenne), peu efficace sur les vivaces.

Le stade des mauvaises herbes au moment de l'intervention mécanique conditionne les performances du désherbage mécanique. La herse étrille et la houe rotative seront efficaces sur des adventices **peu développées (ne pas dépasser 1 feuille pour la HE et filament blanc pour le HR)** alors que la bineuse le sera sur des adventices **jeunes et développées**.

Les conditions pédoclimatiques sont déterminantes : absence de pluie le jour de l'intervention et temps séchant pendant 3 à 5 jours suivant l'intervention. Les plages d'intervention doivent être décidées de manière à épargner les cultures et à maximiser les chances de destruction des mauvaises herbes.

Recommandations pour la culture de maïs

Les réglages d'outils sont essentiels pour préserver les cultures et détruire un maximum de mauvaises herbes. Il est conseillé de tester préalablement les outils sur une distance courte mais suffisante pour que la vitesse de travail soit atteinte.

La herse étrille est utilisable en prélevée du maïs (3-6 km/h) mais au stade stade 3-4 feuilles (3 km/h) et 4-6 feuilles (4-5 km/h) elle peut occasionner des pertes ou des blessures de feuilles non négligeables. Ajustez au mieux les réglages d'outil.

La houe rotative est utilisable en prélevée du maïs (15-20 km/h) puis du stade 3-4 feuilles (12 à 15 km/h) à 4-6 feuilles (15 à 20 km/h). Les passages au stade coléoptile ou 1ère feuille du maïs occasionnent des pertes pour la culture.

La bineuse est utilisable à partir de 2 feuilles, en présence d'équipement protège-plants. On peut également l'utiliser entre 4 et 10 feuilles (entre 6 et 10 km/h) avec buttage, apprécié lors du dernier passage.

Stratégies mixtes : De nombreuses possibilités sont envisageables.

Stratégies tout mécanique : Les stratégies mécaniques strictes présentent l'intérêt d'un coût modéré et d'un IFT nul ; par contre, il est souhaitable de les réserver à des flores de dicotylédones annuelles dominantes, l'efficacité sur graminées étant parfois insuffisante et sur vivaces quasi nul.

Annexes

[Retour
sommaire](#)



PROCHAIN BSV : MARDI 10 JUIN 2025

ABONNEMENT BSV

<p>Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants :</p> <p>La FREDON Bretagne : https://fredon-bretagne.com/ La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne : https://bretagne.chambres-agriculture.fr/ La DRAAF Bretagne : https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/</p>		<p>Pour recevoir gratuitement les BSV : Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne : Formulaire pour envoi de mail Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures - Mail : Damien.leclercq@fredon-bretagne.com</p>
<p>L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants : AGRIAL, ARVALIS, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE,</p>	<p>Direction de Publication Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES Contact : Claire Ricono Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41</p> <p>Rédigé par : FREDON Bretagne 5, Rue A. de St Exupéry 35235 THORIGNE FOUILLARD Animateur Grandes Cultures—Damien Leclercq Tél : 07 63 57 60 84</p> <p>Comité de Relecture : Arvalis, Chambres d'Agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL, FREDON Bretagne, Terres Inovia</p>	<p>Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.</p> <p><i>Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.</i></p>